RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
***
DÉPARTEMENT DU CANTAL
***
ARRONDISSEMENT D'AURILLAC
***
CANTON DE SAINT-CERNIN
***
MAIRIE DE

Registre des délibérations du Conseil Municipal de la Commune de COMMUNE DE FREIX ANGLARDS

Séance du 12 février 2016

L'an deux mille seize et le douze février *à 20 heures 00 le Conseil Municipal de cette commune régulièrement convoqué, s'est réuni en session ordinaire au lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur Patrice FALIES (Maire).*

Date de la convocation:	01/02/2016
Conseillers en exercice :	**10**
Présents :	**9**
Votants:	**10**
Pour:	**10**
Contre:	**0**
Abstentions:	**0**

Présents : *Monsieur Patrice FALIES, Monsieur Jean-Louis GUIBERT, Monsieur Nicolas PANIS, Madame Michèle DESPLAT - LEYMARIE, Mademoiselle Edmée CANNARD, Monsieur Jean-Yves CABAL, Monsieur Pierre MAYENOBE, Madame Aurélie BOURZEIX, Monsieur Joël DE MARTINO*
Représentés: *Monsieur Olivier ROUFFET par Monsieur Patrice FALIES*
Excusés:
Absents:

Secrétaire de séance: *Monsieur Pierre MAYENOBE*

♦ ♦ ♦

Objet : DE_2016_007 - Reste du bois d'affouage

Monsieur le Maire explique que suite à la coupe de bois concernant l'affouage. Un surplus a été coupé, de ce fait les services de l'ONF proposent de mettre à la vente ce supplément.

Suite à cette proposition, le Conseil Municipal doit valider ou non la vente.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :

- d'accepter la vente du reste de l'affouage,
- charge Monsieur La Maire d'informer les services de l'ONF de cette décision.

♦ ♦ ♦

Acte original signé électroniquement,
Rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le 28 avril 2016
et publié ou notifié le 28 avril 2016

Ainsi fait et délibéré les jour, mois, an sus dit, au registre sont les signatures.

Le Maire
Patrice FALIÈS

RF
Préfecture d'Aurillac

Contrôle de légalité
Date de réception de l'AR: 28/04/2016
015-211500723-20160212-DE_2016_007-DE